

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉMISSION DE MARJORIE KAVIQ KALURAQ, PRÉSIDENTE DE LA CNER. LE VICE-PRÉSIDENT ALBERT EHAILOK OCCUPERA LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM

CAMBRIDGE BAY, NU – 14 mai 2025 : Le 13 mai 2025, Marjorie Kaviq Kaluraq, présidente depuis 2019 de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la Commission), a avisé l'honorable Rebecca Chartrand, ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'agence canadienne du développement économique du Nord, de sa décision de démissionner immédiatement de la CNER pour occuper un nouveau poste, celui de vice-présidente du Collège de l'Arctique du Nunavut. Mme Kaluraq a déclaré :

Depuis ma nomination initiale en 2011, j'ai eu l'honneur et le privilège d'effectuer des évaluations avec la Commission et, en assumant ses obligations au titre de l'Accord du Nunavut, de faire progresser ses objectifs visant à servir les Nunavummiut. J'ai accepté le poste de vice-présidente que m'a offert le Collège de l'Arctique au Nunavut, avec entrée en fonction le 13 mai 2025. Je devrai désormais consacrer toute mon attention à ces nouvelles fonctions afin qu'elles soient couronnées de succès.

Pendant mon mandat, j'ai eu le privilège d'écouter attentivement des propositions et des interventions directes pour d'importants projets au Nunavut, de travailler en équipe avec les membres et le personnel de la CNER afin d'émettre d'exhaustives décisions, de rencontrer à travers le Territoire, des Nunavummiut profondément engagés dans le processus d'évaluation des répercussions et d'avoir la chance d'explorer l'environnement naturel du Nunavut. Cela va me manquer. C'est une expérience que je chérirai à jamais!

La Commission félicite Mme Kaluraq de son nouveau poste et la remercie de ses remarquables contributions à la CNER, en tant que membre du Conseil (son premier mandat a débuté en 2011) puis à titre de présidente (2019 à mai 2025). Elle lui souhaite tout le succès possible dans son nouveau rôle. Sous son leadership, la Commission a mené à bien les examens et réexamens de plusieurs projets majeurs, élaboré et mis en vigueur deux plans stratégiques, négocié une entente de financement de dix (10) ans, mis sur pied, des processus et des procédures permettant d'organiser, en toute sécurité, des réunions publiques pendant la pandémie mondiale, de lancer des initiatives d'amélioration continue pour faire progresser le partage, la prise en compte et l'application de l'Inuit Qaujimajaturangit. La Commission remercie Mme Kaluraq de ses contributions et de son engagement dans l'atteinte des objectifs de la CNER.

Fin mai, le Conseil de la CNER soumettra, à la ministre, ses recommandations pour sa nomination d'un(e) nouveau président/nouvelle présidente de la Commission. Dans l'attente

de cette nomination ministérielle, le vice-président Albert Ehaloak assumera le rôle de président par intérim.

Source : Albert Ehaloak
Président *par intérim*
Commission du Nunavut chargée de
l'examen des répercussions

Pour les plus de renseignements,
les médias peuvent contacter :

Dionne Filiatrault,
Directrice générale
Commission du Nunavut chargée de
l'examen des répercussions
dfiliatrault@nirb.ca